



Conseil municipal du 26 octobre 2021

Compte-rendu

Le **vingt-six octobre deux mil vingt et un**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier électronique du 18 octobre 2021, s'est réuni à la salle du Conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Fabrice CHENAUD, Maire

Membres :	Présents :	CHENAUD Fabrice, Maire ; DARGAUD Fernand, CALLSEN Marie-Christine, DESCAVE Guillaume, BURDIN Cécile et PRAS Béranger, Adjoints ; TRAMBOUZE Marie Claude, BRETON Bernard, PORTERAT Chantal, GALICHON Alain, PEGON Christophe, JOLY Nathalie, PONTET Nelly, FRBEZAR Johann, BERRAUD Elodie, GUILLIN Karene, BRUET Thibault, BOURNAS Jean-Paul, LABROSSE Nadège, conseillers municipaux.
- en exercice :	19	
- présents :	18	
- votants :	18	
- pouvoirs :	0	
Quorum :	10	Excusée : BERRAUD Elodie

Secrétaire : Guillaume DESCAVE - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

Présentation par le Conseil municipal des Enfants de leurs projets

Mr le Maire annonce que le Conseil municipal des enfants est installé depuis un an. Il les a accueillis et les a félicités pour leur investissement. Il remercie également vivement la Commission municipale concernée par son dévouement.

Les enfants ont établi le bilan de cette première année :

- la réalisation d'un jardin potager dans lequel sont impliqués également les écoles et les aînés,
- l'ouverture d'une salle des jeunes à Carillon gratuite et attenante à la salle des anciens,
- la participation à la manifestation « Nettoyage nature » accompagnée de bénévoles de la commune,
- la réflexion sur la mise en place de boîtes à livres dans la commune,
- la participation aux choix de jeux à installer au city stade pour les 8-12 ans,
- leur participation à la cérémonie du 8 mai.

Puis il présente leur projet : la réalisation d'un pumtrack qui est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, et peut être utilisé avec différents équipements sportifs : vélos, skate, patinettes, patins à roulettes ... et pour tout public. Le cout du pumtrack présenté s'élève à 29 076 € auquel il faut ajouter le cout de la fourniture pour aménager le terrain qui sera réalisé par le service voirie.

Mr le Maire demande au Conseil municipal leur avis sur ce projet afin de prévoir la dépense au prochain budget.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2021

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et procès-verbaux des réunions du 21 septembre 2021.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes rendus

Fabrice CHENAUD, Maire, invite le Conseil municipal à faire part de ses observations sur les

comptes rendus des réunions :

- du conseil municipal des enfants n°7 du 7 septembre 2021 : sans observation ;
- de la réunion « potager des écoles » du 16 septembre 2021 : sans observation ;
- du conseil communautaire du 16 septembre 2021 : sans observation ;
- du bureau municipal n°18 du 20 septembre 2021 : sans observation ;
- de, la commission CME n°4 du 30 septembre 2021 : sans observation ;
- du conseil municipal des enfants n°8 du 5 octobre 2021 : sans observation ;
- du bureau municipal n°19 du 18 octobre 2021 : sans observation.

Décisions du maire : rendu compte au Conseil municipal

Le conseil municipal prend connaissance de la décision du maire qu'il a prises en vertu de la délégation d'attributions du 16 juin 2020. Mr le Maire a pris des décisions de non préemption sur des propriétés bâties au 876 chemin des Cours, au 1055 route de Pouilly et au 534 chemin du Bois plan

Renouvellement adhésion à la compétence optionnelle « Eclairage Public »

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité **prolonge l'adhésion pour 6 ans minimum, à compter du 1^{er} janvier 2022, à la compétence optionnelle « Eclairage Public »** mise en place par le SIEL-TE qui sera chargé d'une part de la maintenance des installations situées sur les voies publiques, sur les sites et monuments et les terrains de sports et d'autre part de la pose et dépose des motifs d'illumination.

Budget général : décision modificative n°5

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **approuve la décision modificative n° 5 au budget primitif principal 2021** pour procéder à des ajustements de crédits et de dépenses au sein des deux sections, fonctionnement et investissement, sans changer le montant général initial.

Approbation règlement location salles de Carillon

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **approuve le règlement de locations des salles de Carillon au 1^{er} janvier 2022**

Acquisition d'un tènement de la parcelle bâtie AA114 au 117 route d'Iguerande

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **approuve le projet d'acte relatif à l'acquisition d'un tènement de la parcelle AA 114 pour un montant de 160 000 €.**

Ouvertures dominicales des commerces en 2022

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'ouverture des commerces installés sur la commune les dimanches

Comme ci-dessous :

Branche d'activités des commerces de détail	Demandes d'ouvertures les dimanches en 2022
De la chaussure	/
Du jouet	18/12/2022
De l'habillement	09/01 et 11 et 18/12/2022
D'autres équipements du foyer	4 ; 11 ; 18/12/2022
Et de gros à prédominance alimentaire	/

Approbation mise à jour plan communal de sauvegarde

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, ouï cet exposé approuve **le plan communal de sauvegarde mis à jour**

Questions diverses

MANITOWOC : Mr le Maire fait part de sa rencontre avec l'entreprise au sujet des feux à l'intersection avec l'allée Gayen. Il annonce que Manitowoc participerait à leur réfection. Il communique également sur leur recherche urgente de soudeurs qualifiés ou non étant prêt à les former.

Commémoration du 11 novembre à 10 heures 30

Terrain de basket : Fernand DARGAUD, adjoint chargé des bâtiments, demande l'avis des élus sur la pose de stickers sur le sol du terrain de basket. La question sera revue en commission bâtiments pour en étudier les conséquences en cas de départ de l'entreprise ou de retrait sur le sol.

Ruisseau Zone industrielle : Alain GALICHON, conseiller municipal fait part d'une prolifération inquiétante de ragondins dans ce lieu. Mr le Maire se charge de contacter les personnes chargées de les piéger.

La séance est levée à 22 heures.

la prochaine réunion aura lieu le mardi 7 décembre 2021.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 26 octobre 2021.

Le secrétaire de séance,
Guillaume DESCAVE



Le Maire,
Fabrice CHENAUD

